



Editorial du maire

Les premières lignes de cet éditorial concerneront ma réélection à la fonction de maire dont je mesure à la fois l'honneur qui m'est fait et aussi la responsabilité qui m'incombe pour l'avenir de notre commune.

Vous avez été nombreux à vous déplacer à l'occasion de cette échéance électorale afin d'accomplir votre devoir de citoyen. Cette participation traduit l'intérêt des habitants de Oisseau pour leur commune. Elle reflète également votre capacité à se mobiliser dès lors qu'il s'agit de s'engager et d'engager l'avenir de Oisseau. Je remercie les 67.60 % des électeurs qui nous ont accordé leur confiance. C'est pour nous, élus du mandat précédent, une reconnaissance du travail accompli, un socle de confiance, de légitimité et de responsabilité pour la nouvelle équipe municipale. Je tiens également à remercier les élus du mandat précédent qui ont travaillé pour que Oisseau reste une cité vivante et dynamique.

Le nouveau conseil municipal devra œuvrer dans le sens de l'intérêt général pour le bien commun. Nous entamons un mandat de 6 ans pour faire aboutir le programme qui vous a été présenté lors des élections. Cette année commencera la construction du commerce multi-services ainsi que la rénovation du logement situé à l'étage. Le projet a été confirmé par l'accord du permis de construire et les travaux pourront débuter dès lors que les entreprises auront été retenues. Par ailleurs les travaux de voirie liés à la réfection des réseaux d'eau se terminent. J'en profite pour remercier les entreprises qui ont travaillé pendant presque 8 mois pour réaliser ce chantier faisant en sorte de provoquer le moins de désagréments possible à la population, ce qui n'était pas toujours facile !

Quelques travaux vont également être réalisés dans l'enceinte de l'école et de la garderie. Un chantier argent de poche est programmé pour la troisième année consécutive. Les jeunes auront pour mission de repeindre les poteaux de la main courante du terrain de football.

Ce début d'été verra également le départ d'une nouvelle phase d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications rue Ambroise de Loré.

Je ne pouvais pas terminer ce mot sans évoquer le déménagement de nos pompiers vers la caserne des 3 collines à Châtillon finalisant ainsi un processus engagé depuis de nombreuses années. Merci à tous ceux qui ont donné de leur temps depuis la création du centre et bonne « continuation » aux pompiers dans cette nouvelle structure.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été et de bonnes vacances.

Stéphane MANCEAU

Élections Municipales du 23 mars

La commune est la plus petite subdivision administrative française mais c'est aussi la plus ancienne puisqu'elle a succédé aux villes et paroisses du Moyen Âge.

C'est la loi du 14 décembre 1789 qui a érigé en communes "toutes les communautés d'habitants" existant au moment de la Révolution française (paroisses, villages, bourgs, villes). Ceci explique le nombre important de communes en France aujourd'hui : 36 767 en 2013 (36 552 en métropole, 129 dans les départements d'outre-mer et 86 dans les collectivités d'outre-mer et la Nouvelle-Calédonie). Plus de 86% des communes ont moins de 2 000 habitants ; 11 communes ont une population supérieure à 200 000 habitants.

Le maire est l'exécutif de la commune qu'il représente et dont il gère le budget. Il est l'employeur du personnel communal et exerce les compétences de proximité (écoles, urbanisme, action sociale, voirie, transports scolaires, ramassage des ordures ménagères, assainissement...).

Il est également agent de l'État pour les fonctions d'état civil, d'ordre public, d'organisation des élections et de délivrance de titres réglementaires. Le maire est par ailleurs le représentant de l'État dans la commune-circonscription déconcentrée. Au titre de cette seconde fonction, il gère l'état-civil, organise les élections et a la qualité d'officier de police judiciaire.

La municipalité

Stéphane Manceau, maire.

Hervé Paumard, 1er adjoint : Voirie, service incendie, sécurité, travaux bâtiments communaux, service d'eau, éclairage, marchés, assainissement.

Jean-Pierre Garreau, 2e adjoint : Journal d'information municipale, vie associative et culturelle, jeunesse, environnement.

Manuela Guerrier, 3e adjointe : Vie scolaire, cantine garderie.

Daniel Quillac, délégué aux affaires scolaires et jeunesse.

Les conseillers municipaux

Manuella Bahier-Dorgère, Georges Bellier, Roger Bouglé, Daniel Bourneuf, Florence Grandin, Sophie Laouënan, Fabienne Laugaro, Berthe Le Court, Christine Gohier, Nicolas Veron.

Indemnités de fonctions : Maire, adjoints et conseiller délégué

Le conseil municipal a fixé les indemnités du maire, des adjoints et du conseiller municipal délégué, dans la limite de l'enveloppe budgétaire prévue au Code général des collectivités territoriales.

Stéphane Manceau, Maire : 1 321.84 €

Hervé Paumard, 1^{er} adjoint : 561.13 €

Jean-Pierre Garreau, 2^{ème} adjoint : 412.59 €

Manuela Guerrier, 3^{ème} adjoint : 268.39 €

Daniel Quillac, conseiller délégué: 134.20 €

Commissions	Représentants Titulaires
CCAS	MANCEAU Stéphane - BELLIER Georges - LE COURT Berthe - BAHIER-DORGÈRE Manuella - GRANDIN Florence - LAOUENAN Sophie - LAUGARO Fabienne
VOIRIE – SECURITE - TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX - ECLAIRAGE-ASSAINISSEMENT	PAUMARD Hervé - VERON Nicolas - GARREAU Jean-Pierre - BOUGLE Roger - BELLIER Georges - LE COURT Berthe - BOURNEUF Daniel - LAOUENAN Sophie - GOHIER Christine
APPEL D’OFFRES	MANCEAU Stéphane suppléant PAUMARD Hervé BELLIER Georges suppléant BOURNEUF Daniel BOUGLE Roger suppléant BAHIER-DORGÈRE Manuella VERON Nicolas suppléant GARREAU Jean-Pierre
FINANCES - VIE ECONOMIQUE	BOURNEUF Daniel - BELLIER Georges - LE COURT Berthe – LAUGARO Fabienne - QUILLAC Daniel - GOHIER Christine
INFORMATION BULLETIN MUNICIPAL INTERNET	GARREAU Jean-Pierre - LAOUENAN Sophie – GRANDIN Florence- QUILLAC Daniel
VIE ASSOCIATIVE - SPORTIVE et CULTURELLE - JEUNESSE- JUMELAGE – ENVIRONNEMENT - TOURISME	GARREAU Jean-Pierre – GUERRIER Manuela- BAHIER-DORGÈRE Manuella - GRANDIN Florence - LE COURT Berthe- VERON Nicolas- BELLIER Georges
SECTEUR SCOLAIRE CANTINE - GARDERIE	GUERRIER Manuela- LAUGARO Fabienne- GRANDIN Florence -- QUILLAC Daniel - LAOUENAN Sophie
AGRICULTURE – CALAMITES - NUISIBLES	MANCEAU Stéphane - BOURNEUF Daniel - PAUMARD Hervé
SIAEP (Syndicat Intercommunal d’Adduction d’Eau Potable)	Titulaires : PAUMARD Hervé- BELLIER Georges -VERON Nicolas Suppléants : MANCEAU Stéphane- BOUGLE Roger –GARREAU Jean-Pierre
SDEGM (Syndicat Départemental d’Electrification et du Gaz de la Mayenne)	Titulaire : PAUMARD Hervé Suppléant : VERON Nicolas
MAISON DE RETRAITE	MANCEAU Stéphane- LE COURT Berthe- QUILLAC Daniel
DELEGUES AU COMITE DE JUMELAGE	GARREAU Jean-Pierre- QUILLAC Daniel-- BELLIER Georges - GRANDIN Florence- BAHIER-DORGÈRE Manuella- LAOUENAN Sophie
REFERENT SECURITE ROUTIERE	PAUMARD Hervé
REFERENT SERVICE MILITAIRE	MANCEAU Stéphane

COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Commissions 1 à deux représentants titulaires	Représentants Titulaires	Représentants suppléants
Economie- Agriculture Emploi Formation Insertion	MANCEAU Stéphane GOHIER Christine	PAUMARD Hervé BOUGLE Roger
Tourisme et Renaudies	GARREAU Jean-Pierre	PAUMARD Hervé
Culture	BAHIER-DORGERE Manuella LAUGARO Fabienne	GRANDIN Florence QUILLAC Daniel
Enfance Jeunesse	QUILLAC Daniel GUERRIER Manuela	BAHIER-DORGERE Manuella VERON Nicolas
Personnes âgées Habitat	LE COURT Berthe BOURNEUF Daniel	BELLIER Georges PAUMARD Hervé
Santé	VERON Nicolas GOHIER Christine	LAOUENAN Sophie LE COURT Berthe
Voirie Ingénierie Bâtiments	PAUMARD Hervé MANCEAU Stéphane	VERON Nicolas BOUGLE Roger
Déchets ménagers	VERON Nicolas BELLIER Georges	LAOUENAN Sophie GRANDIN Florence
Espaces naturels	GARREAU Jean-Pierre BELLIER Georges	BOURNEUF Daniel LAUGARO Fabienne

Evaluation des transferts de charges	Représentant Titulaire	Représentant suppléant
	MANCEAU Stéphane	BOURNEUF Daniel

Comité de bassin de vie (maire + 1 délégué par tranche de 800 habitants commencée)	Représentants Titulaires	Représentants suppléants
	MANCEAU Stéphane PAUMARD Hervé GOHIER Christine	VERON Nicolas BOURNEUF Daniel BELLIER Georges

L'élaboration des budgets primitifs 2014 a dû prendre en compte plusieurs paramètres importants :
Un renouvellement de l'équipe municipale en mars et la réduction des dotations de l'Etat aux collectivités locales. Néanmoins ce budget s'articule autour de 3 axes :

1- Un budget ouvert et très prudent, où l'évolution des charges de fonctionnement a fait l'objet d'une attention toute particulière, et qui présente un autofinancement permettant d'envisager de porter des projets.
2- Un programme d'investissement orienté vers la voirie, la valorisation du patrimoine et l'aménagement du multiservices.

3- Une fiscalité contenue, sans augmentation.

Les principaux investissements envisagés dans le programme 2014 :

- Commerce multi-services
- Enfouissement des réseaux
- Aménagement Préau école
- Aménagement cour école et garderie

COMMUNE

↳ Compte administratif 2013

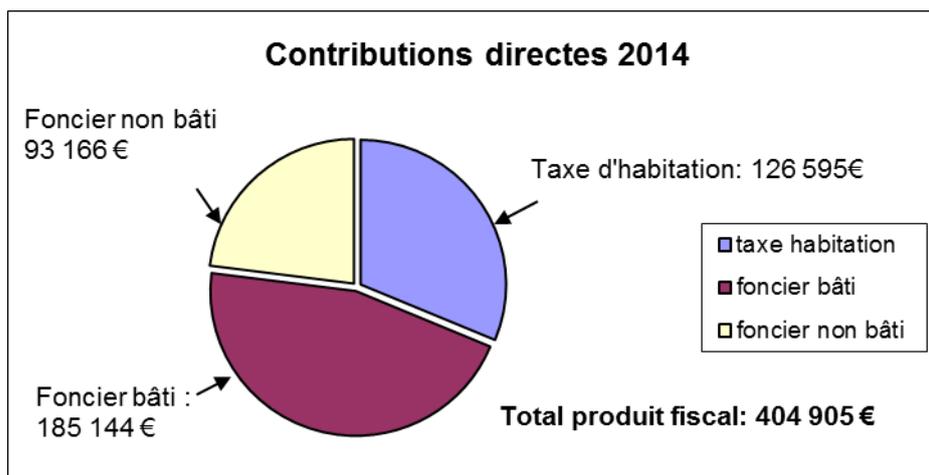
Il ressort :

- un excédent d'investissement de 4 478.31 euros
- un excédent de fonctionnement de 577 794.46 euros

↳ Budget primitif 2014

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 1 366 835.50 euros.

La section d'investissement s'équilibre à la somme de 710 980.09 euros.



SUBVENTIONS 2014

Comité des Fêtes (<i>subvention exceptionnelle de 300 €</i>)	1 520 €
ASO football	1 200 €
Société de pêche.....	536 €
AFN (<i>Subvention Exceptionnelle de 900 €</i>).....	1 300 €
Amicale des aînés	536 €
ADMR.....	800 €
Gym Détente	610 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers.....	100 €
A.C.O (country)	100 €
Jumelage	900 €
Groupement de défense contre les ennemis des cultures.....	455 €
Classe verte..... coopérative scolaire	1 320 €
Comédie musicale coopérative scolaire.....	100 €
Initiation tennis de table (coopérative scolaire).....	100 €
OISSEAU Running (<i>subvention exceptionnelle de 340 €</i>)	640 €
Association des parents d'élèves	100 €
Marché de Noël.....	200 €
Banque alimentaire	50 €

TARIFS COMMUNAUX 2014

Garderie

2013

2014

Garderie ½ jour scolaire matin ou soir.....	1.35 €	1.38 €
---	--------	--------

Location matériel

Table.....	3,42 €	3.42 €
Banc	0,81 €	0.81 €
Chaise.....	0,51 €	0.51 €
SONO location.....	52,00 €	52.00 €
Caution.....	150,00 €	150.00 €

Concession de cimetière trentenaire	93,00 €	93.00 €
--	---------	---------

Location salle du Bignon

Repas 1 jour	101,00 €	103,00 €
Repas 2 jours.....	148,00 €	151,00 €
Vin d'honneur	51,00 €	52,00 €
Réunion.....	42,00 €	43,00 €
Vente, exposition.....	51,00 €	52,00 €
Forfait chauffage.....	32,00 €	33,00 €
Forfait ménage	33,00 €	34,00 €

Location salle des fêtes

Bal	190,00 €	194,00 €
-----------	----------	----------

Repas 1 jour	235,00 €	240,00 €
Repas 2 jours.....	291,00 €	297,00 €
Concours de belote.....	89,00 €	91,00 €
Vin d'honneur	97,00 €	99,00 €
Réunion.....	97,00 €	99,00 €
Vente, exposition, spectacle 1 jour.....	173,00 €	176,00 €
Vente, exposition, spectacle 2 jours	269,00 €	274,00 €
Forfait chauffage 1 jour.....	62,00 €	64,00 €
Forfait ménage (salle, sanitaires et cuisine).....	96,00 €	98,00 €
Forfait ménage (salle, sanitaires).....	57,00 €	58,00 €

Chaque association Oisseliennne a droit à la gratuité d'une salle une fois par année civile pour une manifestation de son choix.

Option : Lavage de la vaisselle par le service communal salle des fêtes et salle du bignon :

- 0.40 € le couvert
- 0.10 € vin d'honneur

ASSAINISSEMENT

Compte administratif 2013

Il ressort :

- un déficit d'investissement de 108 500.39 euros.
- un excédent de fonctionnement de 60 758.81 euros.

Budget primitif 2014

- La section de fonctionnement est votée en suréquilibre aux sommes suivantes : 27 776.09 euros en dépenses et 38 041 euros en recettes.
- La section d'investissement est votée en suréquilibre aux sommes suivantes : 131 541.39 euros en dépenses et 137 384.90 euros en recettes.

Tarifs 2014

- Abonnement annuel : 37.87 Euros H.T.
- M3 consommé : 0,86 Euro H.T.

LOTISSEMENT « Les Cerisiers »

Compte administratif 2013

Il ressort :

- un excédent de fonctionnement de 39 409,38 euros.
- un excédent d'investissement de 2 euros.

Budget primitif 2014

- La section d'investissement s'équilibre à la somme de 131 400.28 euros.
- La section de fonctionnement est votée en suréquilibre aux sommes suivantes : 131 400.28 euros en dépenses et 174 850.21 euros en recettes.

Une parcelle vendue au lotissement des Cerisiers

Monsieur et Madame Bouvier David, domiciliés à PARIGNE SUR BRAYE (Mayenne) 4 résidence des peupliers ont acquis le lot n° 6 d'une contenance de 569 m² au prix de 32 euros H.T le m², frais d'acte et de délimitation en sus.

Le point sur les travaux

La commune transfère au SDEGM la Gestion et la maintenance des infrastructures de communications électroniques

Dans le cadre de la réforme à l'enfouissement coordonné des réseaux de distribution publique et de communications électroniques, la commune de Oisseau a fait le choix d'être propriétaire des infrastructures passives (génie Civil) de communications électroniques mais confie au SDEGM (Syndicat Départemental d'Electrification et du Gaz de la Mayenne) la gestion et la maintenance de ces infrastructures.

Enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et éclairage public



Rue Ambroise de Loré

Début juillet, le SDEGM (Syndicat Départemental d'Electrification et du Gaz de la Mayenne), va entamer l'enfouissement des réseaux rue Ambroise de Loré. Point de départ, impasse du clos Préau, jusqu'à l'intersection de la ruelle rue Ernest Ferré. Environ 300 mètres avec la pose de 8 candélabres. Juillet sera consacré au terrassement. Après les vacances d'août, reprise du chantier en septembre. Les raccordements seront effectués en octobre.

Réseau d'électricité : 110 000 € HT
prise en charge SDEGM 70% soit 77 000 €
participation de la Commune : 33 000 € HT

Réseau de Télécommunication : 16 000 € TTC
prise en charge SDEGM 20% soit 2 667 €
participation de la Commune : 13 333 € TTC

Eclairage public : 15 000 € HT
prise en charge SDEGM 25% soit 3 750 €
participation de la Commune : 11 250 € HT

Ces travaux présentent un double avantage : d'une part, ils contribuent à améliorer la sécurité, les lignes n'étant plus soumises aux aléas climatiques ; d'autre part, ils participent à l'esthétique urbaine grâce à la suppression des poteaux et fils disgracieux.

Renouvellement du réseau d'eau potable et de ses branchements : Huit mois de travaux.....



Stéphane Manceau ; Jean-Pierre Cholet, responsable voirie à la CCBM ; David Vigne, responsable d'exploitation STGS ; Georges Bellier ; Marcel Barbé, président du SIAEP ; Didier Lapierre et Floris Petit, responsables du chantier Véolia.

Après avoir engagé une réflexion sur les priorités en matière de travaux importants sur notre commune, le SIAEP de Colmont, Mayenne et Varenne maître d'ouvrage a élaboré un vaste programme relatif au renouvellement complet des réseaux de certaines rues de la commune.

Les travaux ont été lancés début novembre 2013 et se sont poursuivis sans relâche jusqu'à la fin juin 2014. Le réseau vétuste datait de 1958, son vieillissement s'est traduit par une nette augmentation des défaillances, ce qui engendrait d'importants surcoûts, couplés au risque d'avoir à renouveler en urgence des canalisations dont l'état de dégradation était avancé. C'est pourquoi un renouvellement général des conduites d'eau s'est imposé pour le SIAEP de Colmont, Mayenne et Varenne.

Ces travaux ont consisté à remplacer les conduites en amiante et à refaire les revêtements en surface. Pavés, bitumes, bétons et trottoirs en bicouche ont fait l'objet d'une réfection complète. Les raccordements des réseaux se sont fait du bloc compteur d'eau individuel jusqu'à la canalisation.

Comme tout chantier important de cette nature, certaines perturbations et désagréments ont été occasionnés ces derniers mois aux habitants des rues concernées.

Des chiffres

Longueur réalisée: 3 708 mètres.

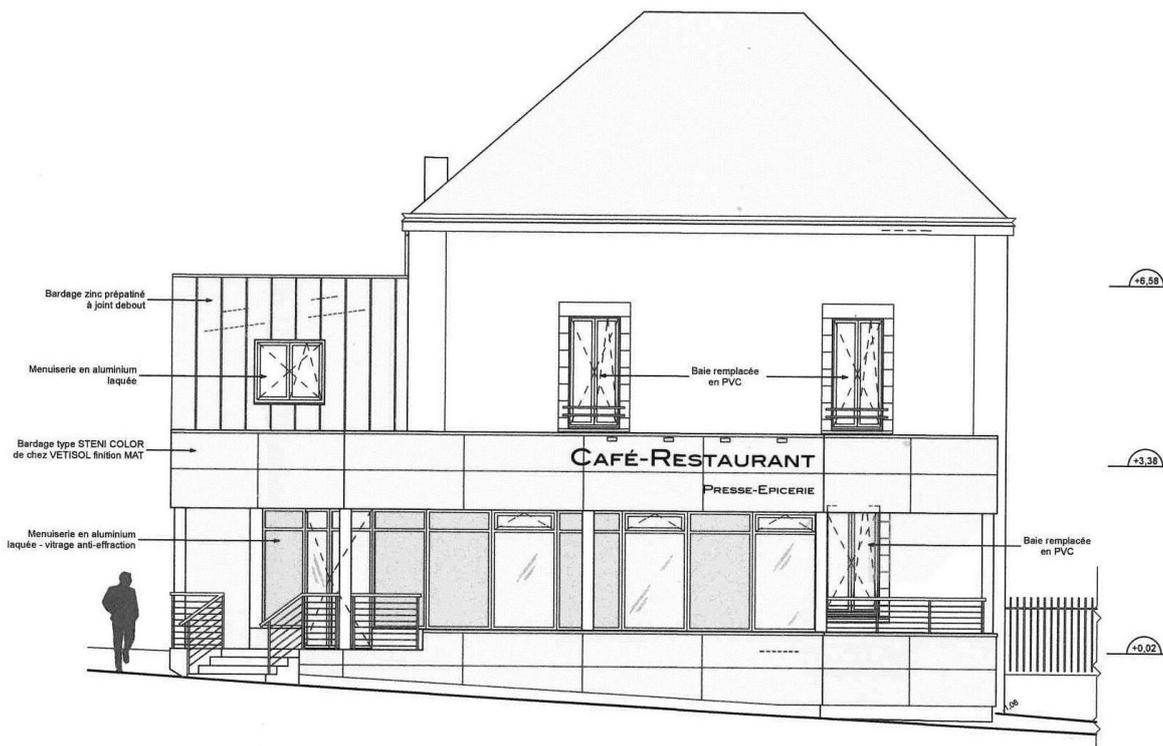
Branchements: 172 unités.

Coût total: 345 737 euros HT, subventionné par le département à hauteur de 22,5 %.

Concernés !

- Les places de l'église et de la mairie.
- La rue Ambroise de Loré, route de Mayenne jusqu'à la Huardière.
- La rue des Ormeaux jusqu'aux Caves plus la VC 107 des Champs, les antennes de Bel Air et de Vivreux.
- La rue François Ronné.
- La ruelle du Bignon.
- Les Châteaux Renards à partir de la rue des 6 chevaux.

Création d'un commerce Multi-services : bar, restaurant, épicerie, point poste et logement de fonction



En août 2015, le café épicerie tenu par Mme Jacqueline Chapron fermera définitivement ses portes. La mairie a mené un projet pour conserver un commerce de proximité dans la commune.

Considérant l'intérêt de ce maintien commercial, le conseil municipal a décidé d'aménager un multi-services dans l'ancien bâtiment de la poste. C'est la pertinence de l'emplacement, visible et agréable qui a retenu l'attention des élus. Ce nouvel espace sera à la fois un lieu de commerce, de convivialité, voire de services publics.

Le principe est de regrouper diverses activités pour assurer la rentabilité de l'établissement. Le cabinet d'architecture Meyer-Coustou a été retenu pour la maîtrise d'œuvre.

Le commerce comprendra 167 m² de locaux répartis entre la cuisine, le bar, le restaurant, l'épicerie et diverses annexes. Une rampe douce pour les personnes à mobilité réduite permettra l'accès par un porche d'entrée à l'établissement.

Visite des locaux

Rez-de-chaussée: Construction d'une terrasse avec toiture étanche sur bac d'acier de 106.61 m² qui s'avancera sur le parking actuel et accueillera le café –restaurant de 38.31 m², le bar de 9.24 m² avec deux puits de lumière pour donner de la clarté sur le fond du restaurant, une terrasse non fermée de 19.28 m², l'épicerie de 15.40 m², l'entrée principale de 5.19 m² et diverses annexes. La façade sera étendue sur la rue au plus proche de la voirie en conservant un trottoir de 1.40 mètre.

Bâtiment actuel de la poste : Deux salles à manger de 37.36 m² avec une cuisine de 12.19 m². Il faut ajouter à ces installations, les sanitaires, laverie, vestiaires et un accès de livraison pour la partie commerciale.

Premier étage : Construction d'un escalier extérieur avec accès au bureau pour le commerce, doublé d'un accès au logement de fonction pour la partie privée, avec un salon 18.59 m²; Séjour 18.26 m²; Cuisine 14.75 m² et une chambre 10.97 m², plus sanitaires.

Deuxième étage : Deux chambres de 11.41 et 15.61 m² avec une salle de bains de 6.82 m².

Sous-sol : Cave et réserve épicerie.

Les travaux devraient débiter après les vacances d'été avec dans un premier temps, la démolition partielle intérieure; dépose des sols, moquettes et carrelages et dépose des 3 cloisons sur les trois niveaux.

Devis estimatif et options incluses : 393 285 € HT

VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

Le sport, thématique du Centre de loisirs du 7 au 25 juillet.



Paule Huchet, Clément Coignard, Patricia Ridereau et Françoise Pertuis. (Absent : Guillaume Moussay)

L'ennui n'aura pas sa place au centre de loisirs du 7 au 25 juillet. Les organisateurs ont varié les plaisirs, les sorties, les détente, le sport et les jeux...

Ballon de football en papier mâché ou balle, javelot, piscine, sortie au zoo de Champrépus, Camp médiéval, basket, sortie à l'Ange Michel, mini-Olympiade, camps à la ferme "La Papinière", empreintes sportives, cadeaux pour les résidents de la Colmont....

Le centre de loisirs est ouvert de 7 h 30 à 19 h.

Pour le bon déroulement des activités, les enfants devront être présents avant 9 h 30 et 14 h.

Le centre sera fermé du 28 juillet au 22 août.

Réouverture le lundi 25 Août.

Contact: Centre de loisirs, 67 rue Ambroise de Loré - 53300 - Oisseau.

Tel. 02 43 00 13 95 ou alsh.oisseau@gmail.com

24 élèves découvrent la nature



Lundi 19 mai 2014, les élèves de grande-section et de CP sont montés dans le car qui les a emmenés à Torcé-Viviers en Charnie dans un centre PEP. Entre soleil, orage et averses, ils ont passé trois jours à découvrir la vie en collectivité ainsi que la nature qui les environne. De l'écoute de la sève qui coule dans les arbres de la forêt, la prise d'une écrevisse dans une épuisette, la recherche des petites bêtes sur un sentier, le contact avec les animaux de la ferme conservatoire, les petits explorateurs Oisseliens ne se sont pas ennuyés. Heureux de cette aventure, ils ont retrouvé leurs parents le mercredi dans l'après-midi.



Aménagement des Rythmes Scolaires

Les élus, les parents d'élèves, le personnel communal et le Directeur de l'école ont travaillé sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires qui seront obligatoires à compter de la rentrée de septembre 2014.

Cette réforme, légiférée par Décret est obligatoirement applicable aux établissements publics, les établissements privés peuvent les appliquer selon leur volonté. Elle prévoit la mise en place du temps d'enseignement sur 9 demi-journées, dont 5 matinées incluant le mercredi matin. Elle prévoit également la mise en place, à la charge de la commune, de Temps d'Animation Périscolaire (TAP) d'une durée moyenne de 45 minutes par jour sur 4 jours par semaine, soit 3 heures.

La mise en œuvre de cette réforme est du ressort du Maire de la Commune et lui seul. Cependant, il a été décidé, d'y réfléchir en collaboration avec les enseignants de l'école, les parents d'élèves et le personnel communal concerné.

Dans un premier temps, il a été retenu le principe d'effectuer les TAP le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h45 à 16h30, ceci afin de ne pas trop désorganiser les horaires actuels.

Un décret a été publié en mai 2014 autorisant à titre expérimental de regrouper le temps scolaire sur 8 demi-journées et de regrouper le TAP sur une après-midi. Pour ce faire, la validation du conseil d'école est obligatoire. Celui-ci a été consulté le 3 juin dernier et celui-ci n'a pas souhaité la mise en place de cette expérimentation.

A l'issue de ces différentes rencontres, il a été proposé l'organisation suivante à compter de la prochaine rentrée de septembre 2014 :

Les TAP seront organisés le lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi de 15h45 à 16h30. La participation à ces différentes activités n'est pas obligatoire, les parents ont toujours la possibilité de récupérer leur(s) enfant(s) dès 15h45.

En raison du nombre d'enfants concernés et des moyens humains dont dispose la commune (4 employés communaux), le groupe de travail a constaté qu'il était difficile d'organiser systématiquement des activités quotidiennement. Cependant, certaines pourront être mises en place ponctuellement (éventuellement avec la participation de bénévoles), en concertation avec les enseignants afin que ces activités n'empiètent pas sur le programme scolaire (initiation aux échecs, confections de cadeaux à l'occasion de la fête des mères, des pères, de Noël...). Toutes les personnes qui souhaitent participer aux TAP ou qui ont des propositions d'activités peuvent prendre contact avec le personnel communal (ATSEM et responsable cantine-garderie).

Le transport scolaire sera également étendu au mercredi midi.

L'Accueil de Loisirs Sans hébergement sera maintenu le mercredi après-midi. Les repas qui seront pris le mercredi midi seront facturés par la Communauté de Commune du Bocage Mayennais, organisateur de l'ALSH de l'après-midi.

Le surcoût financier des frais de personnel s'élève à 8 500 € annuel, entièrement à la charge de la commune. A cette somme, il reste à ajouter les frais pédagogiques (matériel...). La gratuité de ces temps TAP sera discutée prochainement en conseil municipal.

INFORMATIONS DIVERSES

Des Oisseliens nettoient les massifs de fleurs



Pour la qualité de vie des habitants, Jacqueline Coignard ; Christiane Lebossé ; Thierry Ridereau ; Daniel Chalaux ; Bernard Brault ; Claudette Pousset et Victor Lebossé ont donné de leur temps

Organisé par le service des espaces verts de la commune de Oisseau, une opération entretien d'une haie florale, route d'Ambrières-les-Vallées a été revisitée par six bénévoles. Courageux, sous un soleil de plomb pour déraciner paille, pissenlit, mouron, prêle, chiendent... Accompagnée de Thierry Ridereau, agent aux services techniques de la commune, la petite équipe a dégagé un important volume d'herbes indésirables. « **La terre est dure, l'herbe résiste, c'est plus difficile à travailler** », observent les bénévoles. Et pour ne plus avoir à revenir cet été, Bernard et Claudette ont paillé avec du chanvre. Au total, l'intervention des Oisseliens représente 44 heures de travail pour rendre à cette haie paysagère tout son charme d'entrée de bourg.

Victor Lebossé entretient le sentier pédestre

Il faut suivre Victor Lebossé dans le sentier pédestre du Vallon. Avant, Victor était agriculteur-éleveur à la Belaubière à Saint-Mars-sur-Colmont. Aujourd'hui, retraité à Oisseau, il entretient bénévolement le sentier pédestre du Vallon. Et ça taille, et ça coupe depuis 5 ans. Il a soustrait du temps à sa vie de retraité. Heureux, il est comme ça et porte beau ses 73 ans.



Avant que Victor ne s'engage, Geneviève Alexandre entretenait bien ce taillis. Avec les années, le raidillon qui grimpe jusqu'au château se faisait un peu plus pénible. " **Geneviève m'a demandé de la remplacer. J'ai accepté** ".

Pour Victor, « *serrer* » les feuilles dans les allées, couper le bois mort, enlever les épines indésirables, ça ne lui était pas vraiment inconnu, et ça lui plaît bien.

« **Je suis bien et au grand air. J'aime voir ce sentier propre où les randonneurs peuvent marcher tranquillement, dégager les escaliers, sans risque de glisser sur des feuilles accumulées** ».

Il donne de son temps à pousser les feuilles hors du chemin et presque autant de journées encore à l'entretenir à la belle saison. Des pelles

rondes, de l'huile de coude, de la sueur de front, il en fait son affaire.

« **Ce sentier pédestre, c'est un lacet qui monte et descend sans arrêt sur un bon kilomètre. Faut être un peu sportif** », avoue-t-il. Faites passer le message.

Victor n'est jamais seul avec ses écureuils

L'homme des bois n'est jamais isolé très longtemps. « **Je rencontre beaucoup de monde ici. Des familles viennent avec leurs enfants se dégourdir les jambes, se détendre. On entame la discussion** ». De l'autre côté du Vallon, quand l'église sonne midi, le bruit du travail s'arrête dans le taillis. Il remise sa fourche et son râteau. Les feuilles qui jonchent le sentier attendront encore un peu. Victor rentre déjeuner avec Christiane, sa femme.



Une pollution sonore : Les tondeuses du dimanche !

Aux premiers rayons de soleil les tondeuses thermiques reprennent du service. En rase campagne, loin de toute habitation : pas de souci.

Dans le bourg, particulièrement dans les lotissements, il en va tout autrement. Régulièrement, des doléances nous sont transmises. « **La réglementation est précise et l'utilisation des tondeuses ne peut se faire qu'à des plages horaires précises** ».

Vous pouvez tondre tous les jours, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h. Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 20 h.

Le dimanche, l'autorisation est de 10 h à 12 h.

Cette réglementation s'applique également aux débroussailluses, sauf si comme les anciens vous utilisez une serpe et une faux.



Interdiction de brûler des déchets dans son jardin

Autre nuisance liée au retour des beaux jours, les fumées intempestives. L'arrêté préfectoral du 22 février 1999 stipule qu'il est interdit d'incinérer des végétaux coupés ou sur pied. Les déchets verts sont considérés comme des déchets ménagers. Par conséquent, il est interdit de brûler dans son jardin s'il s'agit d'ordures ménagères, papiers, cartons, plastiques, palettes, vieux pneus ou de déchets industriels.

Tout brûlage est rigoureusement sanctionné en vertu du Règlement Sanitaire Départemental.



La commune de Oisseau cherche un sapin de Noël

Depuis plusieurs années, nous avons apprécié que des habitants de Oisseau offrent à la commune le sapin de Noël qui orne la place de l'église.

Pour les prochaines fêtes qui approchent à grand pas, nous n'avons pas encore eu de proposition, c'est pourquoi nous transmettons ce message urgent à tous les Oisseliens:

Auriez-vous un sapin qui prenne trop de place dans votre jardin ?

Acceptez-vous de l'offrir à la commune ?

La commune se charge de la coupe et du transport.

Alors prenez vite contact avec la mairie au 02 43 00 11 21.

Centenaire de la Première guerre Mondiale



La commune de Oisseau souhaite rendre un hommage particulier à ses enfants morts pour la France à l'occasion du centenaire du début de la guerre de 14/18. Il est envisagé pour le 11 novembre 2014, une exposition rappelant qui étaient les hommes de Oisseau qui ont participé à cette grande Guerre, dans quelles conditions et dans quels lieux se sont déroulés les combats auxquels ils ont participé. Ce travail devrait permettre de rappeler ce qu'était Oisseau pendant la guerre.

Le travail à mener dans un premier temps, doit permettre de réunir pour chaque soldat son identité, son lieu exact de naissance, ses décorations, d'éventuelles photographies, le nom de son régiment, le lieu de décès... mais également ses missions et fonctions au sein de l'armée.

Pour rendre cette exposition la plus riche possible, nous vous invitons à fouiller vos albums photos, vos boîtes de souvenirs et à nous confier vos trouvailles.

Les documents seront scannés, triés, restitués à leurs propriétaires. Par ailleurs, si vous le souhaitez, n'hésitez pas à faire part de vos témoignages.

Renseignements: Mairie de Oisseau (Jean-Pierre Garreau). Tél. 02 43 00 11 21.



Carte d'Identité Nationale

Depuis le 1er janvier 2014 la carte nationale d'identité est valide 15 ans pour les personnes majeures.

L'allongement de 5 ans concerne :

- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures,
- Les cartes d'identité sécurisées délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Attention : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront toujours valable 10 ans lors de la délivrance.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Les personnes qui souhaitent renouveler leur carte nationale d'identité pour effectuer un voyage hors de l'espace Schengen et de l'Union Européenne dans un pays qui accepte à ses frontières ce document (Turquie, Tunisie, Maroc, Égypte notamment) sont invitées à consulter pour de plus amples informations le site de conseils aux voyageurs du Ministère des Affaires Etrangères :

<http://www.diplomatie.gouv.fr> (rubrique conseils aux voyageurs/conseil par pays/ entrée séjour)

Les voyageurs circulant uniquement avec leur carte nationale d'identité pourront y télécharger et imprimer une notice multilingue expliquant les nouvelles règles.



Entretien des trottoirs et caniveaux :

À qui incombe l'entretien du trottoir qui se trouve devant chez vous ?

Contrairement à bien des idées reçues, l'entretien des trottoirs et du caniveau, devant chaque domicile, est à la charge des riverains, c'est-à-dire le nettoyage et le désherbage afin de permettre le passage des piétons en toute sécurité et l'écoulement des eaux le long des fils d'eau.

Le mauvais entretien des trottoirs peut causer des troubles de voisinage.

Concernant le déneigement, les riverains sont généralement tenus de casser la glace, de déneiger, de balayer la neige au droit de leurs propriétés et de jeter du sable ou du sel afin d'éviter la formation de verglas, pour permettre le passage des piétons et l'écoulement des eaux le long des caniveaux (Code des collectivités territoriales).

Toute négligence est susceptible d'entraîner la responsabilité du propriétaire ou du locataire riverain.

Zoom sur le compostage

Le compostage permet de transformer ses résidus de cuisine et de jardin en un humus très utile pour le jardinage : le compost ! De plus composter à la maison, c'est 89 kg par habitant et par an de déchets en moins à transporter à la déchèterie et à traiter.

Quels déchets puis-je mettre dans mon composteur ?

✿ Restes de cuisine

Épluchures de fruits et de légumes, restes de repas, coquilles d'œufs, filtres et marc de café, sachets de thé, ...

✿ Déchets de maison

Essuie-tout et serviettes en papier, papier journal, carton, ...

✿ Résidus de jardin

Tontes de gazon, feuilles mortes, fanes de légumes, ...

Pour réussir un bon compost il faut : varier les apports !



Le saviez-vous ?

La Communauté de Communes du Bocage Mayennais propose des composteurs pour
20 €.

Ils sont à retirer à la maison des services à Ambrières-les-Vallées ou à la Maison du Bocage à Gorrion.

LA VIE DE VOTRE BIBLIOTHEQUE

1ers Romans 2014

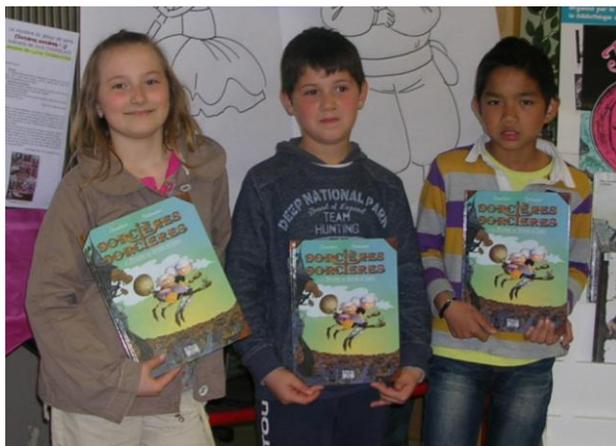
Le 20 janvier à 20 h 00 : présentation de la sélection par Jeanne-Marie, responsable réseau de la Communauté de Communes, et les bénévoles de la bibliothèque. Une quinzaine de personnes était présente.

Exposition « Marionnettes » : janvier-février

Prêt de la Bibliothèque Départementale. Un théâtre de marionnettes a été mis en place avec des marionnettes de différents pays.

Prix Bull'Gomme 2014 : 24 lecteurs de 7 à 12 ans ont participé à ce prix.

Le 11 avril à 17 h 00 à la bibliothèque : Lucile Thibaudier, illustratrice de Sorcières, est venue rencontrer une trentaine d'écoliers. Elle a procédé au tirage au sort des 3 gagnants de sa BD : Victor Barré, Mathéo Boyère et Orlane Niobey.



Le 12 avril après-midi : 8 jeunes lecteurs ont pu participer aux 7^e Rencontres de la Bande dessinée aux Ondines, à Changé, la bibliothèque ayant été récompensée par le Conseil général pour sa bonne participation au prix Bull'Gomme. 2 mamans et 2 bénévoles encadraient les enfants.

Le 28 mai après-midi à l'école : présentation par Christèle de la Communauté de Communes de la sélection 2015.

Jeunes lecteurs, venez emprunter vos BD !

Exposition « La Bretagne » : mai-juin-juillet

Merci à ceux et celles qui nous ont aidés à réaliser cette exposition par le prêt d'objets, de documents et la mise en place des coiffes.

Animations : Les séances Bébés lecteurs, les séances scolaires et les visites à la Maison de Retraite se poursuivent cette année.

Vacances

Au mois de juillet, la bibliothèque est ouverte aux jours et heures habituels.

Au mois d'août, la bibliothèque ne sera ouverte que le mercredi.

**Vous aimez lire ou tout simplement vous avez envie de vous investir dans une association...
Alors venez nous rejoindre !**

VIE ASSOCIATIVE

L'AMICALE DES AINÉS EN PLEINE FORME

Génération mouvement, Amicale des aînés

A l'occasion de notre assemblée générale qui s'est tenue en février dernier, les aînés ont adopté une nouvelle appellation à notre association: "**Génération Mouvement, amicale des aînés**".

Ce nouveau nom décrit notre dynamisme et l'ouverture d'esprit de notre association qui rassemble 130 adhérents et s'ouvre à toutes les générations".

Léon Coignard notre président a fait état des activités écoulées et a présenté les orientations 2014. Il a évoqué l'avenir de notre mouvement qui devrait prendre le train en marche, aller de l'avant et se tourner vers la jeunesse...

Des propos appuyés par Christiane Lebossé, vice-présidente: "**Il fallait sortir de ce qui nous colle à la peau, de ce nom trop proche des cheveux blancs et trop éloigné des personnes plus jeunes qui n'osent pas adhérer sous ce nom**".



Bureau : Président, Léon Coignard; vice-présidente, Christiane Lebossé; secrétaire, Odile Bellier; trésorière, Gisèle Avenant.

Les rendez-vous hebdomadaires :

- Travail manuel, Scrabble et jeux de cartes, tous les 15 jours, à 14 h, à la salle des fêtes.
- Gymnastique, tous les mardis matin de 9 h 30 à 10 h 30, à la salle des fêtes.
- Randonnée, le jeudi à 14 heures. Rendez-vous à la salle des fêtes jour du club, ou place de l'église.

Les rendez-vous du club :

Buffet campagnard, mercredi 16 juillet, salle des fêtes; pique-nique, mercredi 3 septembre, salle du bignon; poule au blanc, samedi 25 octobre, salle des fêtes; concours de belote, mercredi 12 novembre.

Contact : Léon Coignard au 02 43 00 12 32.

Rencontre de cultures avec le jumelage du 14 au 18 août à Walkertshofen (Bavière)



Les communes de Oisseau et de Walkertshofen célèbreront en 2015 le 10^e anniversaire de la signature de la charte qui les unie depuis cette rencontre. Depuis 2005, les liens fraternels tissés entre les deux communautés ont fait émerger de nombreux échanges plaçant ce partenariat au cœur de nombreuses rencontres. Retour sur une amitié fidèle et durable avec le comité de jumelage Oisselien.

« En réalité, l'amitié Walkertshofen - Oisseau remonte déjà à 2001 quand Fernand Moisson, maire, a reçu une délégation Allemande de 8 personnes, conduite par Johannes Schreiegg, maire de Walkertshofen. Il était accompagné de Marianne Wiblishauser, adjointe et de Margit Karl (1). Les deux hommes respectivement ont favorisé le rapprochement en s'engageant dans la mise en place d'échanges entre deux villages, l'un en Bavière, l'autre dans les Pays de la Loire ».

Lors de cette première rencontre, Johannes Schreiegg a rappelé les périodes dramatiques de l'histoire entre les deux pays. Il a

salué d'une poignée de main chaleureuse les anciens combattants, prisonniers de guerre présents. L'émotion était palpable.

Oisseau-Walkertshofen, 10 ans de jumelage en 2015

« La charte qui symbolise le jumelage entre nos deux villages a été signée officiellement le 7 mai 2005 à Oisseau », rappelle Clément Dahier, président. Johannes Schreiegg décédé entre-temps, c'est Marianne Wiblishauser qui présidera les cérémonies. Clément Dahier aime à rappeler cette phrase de Marianne Wiblishauser : « L'idée politique du chancelier allemand Konrad Adenauer et de Charles de Gaulle de conclure un traité d'amitié franco-allemand serait futile, s'il n'y avait pas ces gens qui mettent en pratique ces idées pour les réaliser. Dans le passé, des frontières idéologiques nous séparaient. Aujourd'hui, c'est seulement la langue qui nous sépare, mais pour nos enfants cette barrière commence à disparaître ». Depuis 10 ans, le jumelage entre Oisseau et Walkertshofen a offert une variété de paysages et une grande diversité de facettes culturelles. « Qu'il s'agisse des châteaux féeriques du Roi Louis II de Bavière, d'Augsbourg, de Lussen, des églises baroques... de la culture allemande ». Le Comité de Jumelage invite les Oisseliens à le rejoindre pour participer à cet événement. « Culturellement, nous avons tellement de choses à découvrir ensemble ».

Le jumelage comment ça fonctionne ? C'est très simple. Une année nous recevons, l'année suivante nous nous déplaçons. En 2014, les Oisseliens se déplaceront à Walkertshofen du 14 au 18 août.

Comment participer ? Le Comité de Jumelage est ouvert à tous les Oisseliens sans exception, moyennant une adhésion familiale de 8 euros à l'année. N'hésitez pas à nous contacter, Vous serez les bienvenus.

Oui, mais je ne parle pas Allemand, comment je vais me débrouiller ? Les solutions existent: Si on connaît un peu l'Anglais, à l'aide d'un dictionnaire, avec les gestes, la barrière de la langue s'efface pour ne plus avoir de frontière. D'ailleurs, des habitués du jumelage, qui ne parlent pas un mot d'Allemand, se rendent régulièrement en Allemagne.

(1) Margit Karl a été élue maire de Walkertshofen en mars dernier.

Rendez-vous : Loto, dimanche 2 novembre 2014.

Renseignements et inscriptions : Clément Dahier, tél. 02.43.00.10.48

Patrick Leloup, tél. 02.43.04.03.77

Françoise Deslandes, tél. 02.43.00.17.03

L'ASO a fêté ses cinquante ans

Il y a 50 ans, plus exactement le 17 juillet 1964, l'association Oisselienne de football était créée. Elle est née de la fusion de deux sociétés existantes, l'Etoile sportive et l'Union sportive. Aujourd'hui, il ne lui reste plus qu'un club de football pour raconter ses souvenirs. Tous ceux qui ont porté ses couleurs se sont retrouvés samedi 7 juin pour une fête de famille riche en nostalgie.

« **Roger Dessez, le maire est à l'origine de la fusion des sociétés existantes à Oisseau** », témoigne Pierre Collet, qui sera dès 1964 le premier président de la nouvelle association sportive de football (ASO). Georges Denis, directeur de l'école publique des garçons viendra le seconder. Ils seront rejoints par le Père Lemétayer, curé de la paroisse. « **Une heureuse initiative cette union** », constate Pierre Collet. **Le secrétariat était confié à Victor Geslin secrétaire de mairie. Eugène Phélipot assurait la trésorerie .**



Les hommes qui ont présidé l'ASO de 2014 à 1964.

De gauche à droite :

Stéphane Brilland ; Bruno Coignard ; Cyril Chevillard ; Jean-Pierre Martel ; Bernard Plessis ; Georges Foucault ; Pierre Collet.

Absents de la photo : Georges Denis, André Lecoq et Loïc Jamoteau

Rendre hommage à cette belle page du football

L'équipe première évolua dès 1964 en promotion de première division. « **Elle y demeura peu de temps puisqu'à l'issue de la saison 1967-1968, elle accédait à la première division** ». Sous l'impulsion de Bernard Renouard, divers aménagements ont été rapidement réalisés : buvette abritée, une tribune, des vestiaires avec douches ont été aménagés. « **Bernard Renouard a beaucoup donné de sa personne pour équiper le terrain de football** », précise Pierre Collet. « **La fusion n'a pas créé de problème. Après les matchs, on se retrouvait au café chez Simon, au Départ. Nous avons une bonne entente entre les joueurs** ». Le cinquantième anniversaire de l'ASO a été la fête pour tous ceux qui sont entrés au fil des ans sur le terrain et rendre hommage à cette belle page du football où chacun a un jour écrit un mot de l'aventure.

Nouveau bureau de l'ASO



De Gauche à droite :

Jean-Marc Bessière, vice-président ; Stéphane Brilland, président ; Emmanuel Plu, secrétaire ; Pascal Lebreuil, trésorier

La caserne des pompiers est installée aux Trois Collines !

"Les Trois collines", un nom peu commun pour un centre d'intervention (CI). Il fait référence à la situation géographique des trois villages qu'il couvre : Oisseau, Châtillon-sur-Colmont et Saint-Georges-Buttavent. Ces trois localités sont situées au sommet d'une butte. Afin d'obtenir une meilleure capacité opérationnelle, les trois centres de première intervention (CPI) ont décidé de regrouper leurs moyens matériels et humains. Cette réflexion s'est menée avec l'accompagnement du service départemental d'incendie et de secours (Sdis).

"Réunifier trois centres de secours, c'est une première dans notre département. De toute façon, nous étions condamnés à nous entendre, si nous ne voulions pas qu'ils disparaissent", rappellent Stéphane Manceau, Daniel Fourreau et Gérard Brodin, maires des trois communes.

Additionner les forces pour les optimiser



Le projet a répondu à de nouvelles exigences et des normes antisismiques. **"D'une superficie de 520 m², la caserne est conçue pour faciliter le quotidien des pompiers et leur permettre d'intervenir rapidement"**, indique Jacques Bouland, architecte à Domfront (Orne), qui réalisait sa 18e caserne.

"La construction est intégrée à son environnement immédiat. Elle dispose d'un garage de quatre travées pour accueillir un VSAB (ambulance), un engin poids lourd d'incendie, un véhicule léger et un utilitaire". Un espace est réservé pour la désinfection du matériel de l'ambulance après un retour d'intervention.

La quarantaine de pompiers affectée au centre disposent de bureaux indispensables et d'une salle aux entraînements. L'ensemble est desservi par un espace de 22 m², avec patio et puits de lumière.

"C'est une démarche intelligente de concentrer et rassembler sur un même site trois centres. Nos pompiers méritent des locaux adaptés, efficaces et pertinents", précise Jean Arthuis, président du CG53.

"Le CIS des Trois Collines fait partie d'un projet de construction de six casernes en Mayenne. C'est une première dans notre département. Il est né de la volonté des pompiers de se réunir pour intervenir efficacement", souligne le lieutenant-colonel Stéphane Morin.

Dix entreprises locales ont travaillé sur ce chantier, situé rue du Soleil Levant. Un terrain mis à disposition par la commune de Châtillon-sur-Colmont.

Effectifs: 47 pompiers volontaires, dont un tiers de femmes constituent les moyens humains de la caserne.

Chef de centre: Matthias Chardron, **ses adjoints :** Daniel Quinton et Michel Houdou

Sdis de la Mayenne, tél. 02 43 59 16 00 - www.sdis53.fr

Coût: 750 000 €, financé à 30% par les trois communes; 50% par le conseil général et 20% par l'Etat.



Basile Chardron et Michel Chardon Anciens chefs de centre Lâcher de ballons en mémoire des pompiers décédés en service

La caserne des pompiers a déménagé aux Trois Collines

Le déménagement administratif et matériel des trois casernes s'est effectué le lundi 16 juin pour les centres de sapeurs-pompiers de Oisseau, Saint-Georges-Buttavent et Châtillon-sur-Colmont et s'est poursuivi toute la journée vers la nouvelle caserne des Trois Collines.



Le corps des sapeurs-pompiers de Oisseau a été créé le 21 mai 1950. Ernest Ferré alors maire considérait que la commune de 1582 habitants se devait d'en créer un. **"Nous venons d'acquérir une motopompe de 500 000 francs, du matériel à incendie et 100 mètres de tuyaux. Il nous importe pour assurer l'utile emploi de ce matériel, d'organiser un corps de sapeurs-pompiers"**. Le conseil souhaitait que ce service soit formé de 16 hommes. Il faudra attendre 1953, pour que les pompiers, à la demande de M. Lochu, commandant la nouvelle compagnie, soit habillés d'une tenue réglementaire avec veste de cuir.

Les Chefs de Centre depuis 1950: Georges Lochu ; Henri Rousseau ; Louis Trihan ; Michel Chardon ; Daniel Quinton.

Berthe Le Court présidente de L'ADMR de la Colmont

Après la fusion de l'aide à domicile en milieu rurale (ADMR) de Oisseau, avec les communes de Châtillon-sur-Colmont, Saint-Mars-sur-Colmont et une partie du territoire de Saint-Georges-Buttavent, la nouvelle ADMR de la Colmont a nommé sa présidente.

Le nouveau bureau de l'ADMR



Annick Longuaive, responsable du personnel ; Viviane Tizon, trésorière ; Berthe Le Court, présidente ; Daniel Bourneuf, trésorier adjoint ; Bertrand Racinais et Marie-Madelaine Girault, vices-présidents ; Marielle Campagne, secrétaire et Edith Chalaux, secrétaire-adjoint.

Être au service de toutes les personnes, à tous les âges de la vie, qu'elles soient malades ou en pleine santé, reste le leitmotiv de l'association de la Colmont qui emploie 18 salariées.

« **En 2013, 164 personnes ont été aidées** », rappelle Béatrice Bodin, accompagnante de proximité de la fédération départementale. « **Ça représente plus de 17 209 heures sur l'ensemble des communes. Soit 8 271 heures pour Châtillon ; 1 864 heures pour Saint-Georges ; 2 867 heures pour Saint-Mars et 4 206 heures à Oisseau** ».

L'essentiel pour les différents intervenants, « **C'est de bien répondre aux besoins de nos clients pour de la plus grande proximité** ». Et de rappeler : « **Procurer des services supplémentaires envers les personnes aidées, c'est aussi créer des métiers et des emplois locaux. C'est un planning de travail à gérer qui peut être modifié à tout moment si une demande intervient. À Oisseau, on constate une évolution des heures d'intervention soit 231 heures en supplément et une baisse d'activités pour Châtillon de 1 848 heures** », indique Berthe le Court.



Nous venons d'organiser notre 7^e Pasta Party, et nous tenons à remercier tous les participants. 2014 a été, comme toujours, une belle journée, conviviale. Cette journée champêtre regroupe familles et amis autour d'un repas de pâtes, concocté par notre cuisinier : Jean. Sans lui et tous les bénévoles de l'association, nous ne pourrions pas réussir cette belle journée. Et en plus, très important pour une journée plein air, nous avons le soleil. Encore **Merci à tous**, votre présence nous encourage dans la réalisation d'activités pour animer notre commune.

En 2014, l'association compte 74 adhérents : coureurs et marcheurs. Si cela vous tente, n'hésitez pas à venir nous voir le dimanche matin 9h sur la place de la mairie pour la marche ou la course ; ou le mercredi 14h pour la marche nordique (place de la mairie), et 20h pour la course à pied (salle du bignon). Vous serez les bienvenus. Chacun pratique à son rythme, pour se faire plaisir, et le plaisir de se retrouver, tout en pratiquant une activité. Pour tous renseignements complémentaires, appeler Michel CHARDON (Président), au 02.43.00.12.13.

Nous organisons, lors de la fête communale d'octobre, une course à pied : « la Oisseliennne »

Nouveauté :

Pour 2014, elle aura lieu le samedi 4 octobre à partir de 14h30.

Courses ouvertes à tous, licencié ou non.

Pensez à demander un certificat médical (c'est obligatoire, même pour les enfants) avec la mention de **non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition. Cette mention est obligatoire pour les personnes qui souhaitent participer à une course à pied et qui n'ont pas de licence d'athlétisme.** Donc, nous comptons sur votre présence, nombreuse, pour encourager les coureurs, et pourquoi pas pour participer à l'une des différentes courses. Les membres de l'association « Oisseau Running », vous souhaitent à tous, un bel été.

Gaule Oisseliennne



La Gaule oisseliennne de la pêche a un nouveau bureau.

Jean-Pierre Martel, vice-président, Damien Martel, trésorier et Stéphane Coulangue, secrétaire se sont retirés de l'association.

Lors d'une assemblée générale extraordinaire, un nouveau bureau a été constitué sous la présidence de Charles Martel.

Tarifs de la carte :

71 €, pour le département ; 90 € pour le Grand Ouest ; moins de 18 ans, 18 €. Carte journalière, 23 €.

Bureau : Freddy Martel, trésorier adjoint ; Michel Hubert, secrétaire ; Charles Martel, président ; Bernard Brault, trésorier ; Daniel Chaux, commissaire aux comptes et Stéphane Manceau (absent de la photo) ; Yohan Laféac, vice-président (absent de la photo).

Gym détente et séances de Zumba

Vous aimez bouger, vous voulez garder une certaine souplesse alors rejoignez GYM DETENTE, à la salle des fêtes de OISSEAU tous les jeudis soirs pendant les périodes scolaires.

De 19 h 30 à 20 h 30 pour de la gym tonique à dominante cardio vasculaire et renforcement musculaire (utilisation du step sans chorégraphie).

De 20 h 30 à 21 h 30 pour de la culture physique traditionnelle (renforcement musculaire)

ou le mardi soir de 21H à 21 H 45 pour de la Zumba, sport chorégraphié sur des musiques rythmées

Nous avons également un cours de gym d'éveil pour les enfants de 18H30 à 19h30 que nous supprimons faute d'adhérent – seulement 4 enfants d'inscrits pour cette année.

Lors de l'assemblée générale du 6 Mai 2014, la présidente Evelyne Taupin et la trésorière Michèle Brard ont souhaité passer le relais. Nous les remercions pour toutes ces années au sein de l'association.

Un nouveau bureau a été nommé qui se compose comme suit :

Présidente : Martine Chevillard - Vice- Présidente : Coralie Leloup
Secrétaire : Catherine Garnier - Secrétaire adjointe : Laetitia Leray
Trésorière : Caroline Garnier - Trésorière adjointe : Maryline Boyère



Catherine Garnier, Maryline Boyère, Laëtitia Leray, Coralie Leloup Martine Chevillard, Caroline Garnier

Reprise saison 2014-2015 :

- Jeudi 11 septembre pour la gym
- Mardi 09 septembre pour la zumba

Tarifs : 66 euros l'année pour une séance de GYM par semaine et 71 euros pour une séance de Zumba par semaine

Renseignements : Martine Chevillard tél. 02 43 00 13 12 pour la Gym
Coralie Leloup tél. 06 72 19 97 69 pour la Zumba

Bonnes vacances, nous vous donnons rendez-vous à la rentrée

COMITE DES FETES



Cette année 2014 se présente sous les signes de réorganisation et d'innovation, afin de vous proposer des moments de détente et de convivialité, toujours les bienvenus.

N'hésitez pas à nous rejoindre en famille ou avec vos amis, profitez des manifestations mises en place, faites la fête !

BILAN : Tout d'abord un retour sur la soirée dansante, « choucroute » du 23 novembre 2013, où 261 repas ont été servis. C'est notre record de convives, pour notre plus grand plaisir, soirée débordante d'ambiance et adaptée aux « couche-tard ».

Le dimanche 2 mars 2014, c'était notre journée « tripes (100 kg), bourguignon, assiette anglaise », repas préparés par Aurélia et Franck. Ce jour-là, 175 menus ont été servis.

Notre petite équipe, composée de 12 personnes, s'investit, elle vous remercie de votre présence et de votre participation.

REPAS CHAMPETRE : faire de cette journée, une fête du jeu à renouveler

Du côté de l'innovation, nous avons souhaité pour la première année mettre en place un repas champêtre le dimanche 6 juillet 2014 (apéritif, 3 entrées, grillades et saucisses frites, dessert, café) pour 14 € par adulte et 7 € par enfant.

Ce même jour, nous avons organisé un vide-grenier. Les convives ont été sollicités à apporter des jeux (boules, palets ...) afin de passer un après-midi de détente.

Pour toutes les manifestations à venir, nous recherchons des partenaires.

Contact : Hervé Paumard 06.80.07.51.23 – Daniel Quillac : 06.89.49.81.13

Ou sur le site comitedesfetes.oisseau@gmail.com

FETE COMMUNALE 4 et 5 Octobre 2014

En raison de la modification du calendrier des courses à pied qui se dérouleront dorénavant le samedi après-midi, le comité des fêtes doit se pencher sur une réorganisation.

Le défilé des vélos fleuris sera conservé le samedi en tout début d'après-midi, par contre, à cette heure, la maison de retraite ne pourra plus nous accueillir.

Nous en profitons pour la remercier de sa participation au cours des années passées.

Pas d'inquiétude pour les enfants, les crêpes et les récompenses seront au programme, les manèges aussi !

Un spectacle à caractère humoristique est prévu le samedi soir, à partir de 21 h, à la salle des fêtes, il sera suivi de la retraite aux flambeaux et du feu d'artifices.

Les jeux en bois du dimanche matin, pour les parents et les enfants, sont reconduits.

Il reste cependant à se positionner sur une manifestation attrayante pour le dimanche après-midi.

A VOS AGENDAS :

- Fête communale : 4 et 5 Octobre 2014

- Soirée Choucroute : 22 novembre 2014

- Assemblée générale : 5 décembre 2014

Un événement qui sort de l'ordinaire !
Vous avez envie qu'on parle de vous !
Contactez-nous à la Mairie

Franck Héron, charcutier-boucher collectionne les médailles



Aurélia et Franck Héron

Le 18 janvier dernier, Franck Héron, participait à Longny-au-Perche (Orne), au championnat de France du meilleur plat de tripes. Face à ses 190 concurrents en lice, l'artisan Oisselien s'est imposé par la qualité juteuse de son travail en obtenant une médaille d'or pour ses produits authentiques simples et goûteux. **"Le jury a retenu, le goût, l'assaisonnement, l'aspect du produit et la coupe réglementée des différents morceaux de tripes"**. Ce concours organisé par la confrérie des Fins Gourmets était ouvert aux bouchers, charcutiers, tripiers, traiteurs, restaurateurs et aux entreprises de salaisons, ainsi qu'aux apprentis de ces métiers de bouche. Franck Héron a débuté sa carrière professionnelle avec un CAP et a poursuivi son ascension en glanant lors des concours nationaux et régionaux, médailles et diplômes. Passion, quand tu nous tiens...

Le père Joseph Horion a fêté ses 50 ans de prêtrise



Le père Joseph Horion installé à Oisseau depuis 1988, anime aujourd'hui la paroisse Notre Dame du Hec : Oisseau, Châtillon, Saint-Georges-Buttavent, Contest, Placé, La Chapelle-au-Grain, Saint-Baudelle, Parigné-sur-Braye, Saint-Mars-sur-Colmont. Si gérer l'ensemble ne tient pas du miracle, cela demande tout de même une solide organisation.

Né le 1er mars 1937 à Vautorte dans une petite ferme proche de la forêt de Mayenne, Joseph Horion passe son enfance avec ses 4 sœurs et 2 frères. Gamin, la vie de l'église le tracasse déjà.

« 50 ans prêtre, ça marque un bonhomme »

Ordonné prêtre le 16 février 1964, le père Horion est nommé vicaire à Laval, 21 ans dans la paroisse des Fourches et du Bourny. L'abbé Horion arrive à Parigné-sur-Braye en 1985. **« Un couple vint me demander si je pouvais l'accueillir pour une cérémonie de mariage, le garçon était divorcé. Mais la veille de la célébration le vicaire général vint me voir pour annuler ce mariage »**. Joseph Horion ne dit rien et le lendemain il assumait la cérémonie. **« Le lundi suivant je me suis rendu à l'évêché pour informer notre évêque »**. Le prélat le regarda fixement et proposa le poste de curé de Oisseau et de Saint-Mars-sur-Colmont. **« Belle confiance de notre évêque qui était le père Billé »**, se souvient, ému Joseph Horion. Votre fierté ? **« Savoir, que le jour où, suivant mon père et son chargement de bois, je ne me suis pas trompé en décidant de devenir prêtre pour que ça change dans l'église. Ce n'est pas notre pape François qui dira le contraire ! »**.

Merci : **« Oui, à toutes les personnes qui participent à la bonne marche de la paroisse le font dans un esprit d'ouverture, d'accueil et de tolérance. Elles ne ferment pas la porte. Ça c'est un cadeau qui me fait chaud au cœur »**.

Un regret ? **« Le poids des années. Mais il paraît que ça n'arrive pas qu'à moi »**.